

Ecclésiologie et diaconie

Par Alain Schwaar, diacre

L'originalité de l'ecclésiologie réformée me semble être que tel ou tel individu, homme ou femme, prend en charge en un moment et en un lieu précis une tâche déterminée au sein du projet de la communauté locale. Cette tâche ne relève pas de la délégation de pouvoir « par en-haut », sur le type pyramidal, mais de la reconnaissance par la communauté d'un don et d'une vocation particulière. L'institution organise alors au moyen de l'épiscopat collégial, en vue de l'exercice de la vocation sacerdotale de tout le peuple de Dieu, des différences qu'elle reconnaît comme un don de dieu qui enrichit son service.

Tout un protestantisme profane, au sens que Bonhoeffer donnait à ce vocable, est en train de se vivre hors du cadre ecclésiastique.

L'espoir de notre sujet tient au fait que le pouvoir peut et doit finalement se convertir, se subvertir de l'intérieur en autorité, qui dès lors polémique contre les puissants de ce monde, invente, délimite et donne confiance.

L'idée principale, me semble-t-il, est que le pouvoir se négocie sans cesse et toujours à nouveau, non pas entre la « base » et le « sommet », mais dans un échange critique et conflictuel constant entre des membres égaux, différents et complémentaire.

Un tel modèle ne peut fonctionner sans un fort mouvement laïque, protestataire, profane, opérant la médiation entre le clergé traditionnel et les masses déculturées, manipulées et déchristianisées. La survie du protestantisme comme gestion originale du pouvoir partagé entre clercs et laïcs dépend de l'affirmation et donc de la formation de cadres laïcs motivés.

Nous autres théologiens devons avoir assez d'autorité pour rendre le pouvoir au peuple de Dieu, en lui rendant la théologie et son élaboration.

Nous autres clercs, c'est là ce qui m'est toujours apparu comme notre grande faute, nous montrons incapables de demander de grandes choses à autrui, les frustrant ainsi d'un service dans la profanité, comme le voulait déjà Bonhoeffer, qu'ils ne demanderaient pas mieux que d'accomplir.

Seul un projet porté par une équipe est susceptible d'intégrer les dons de chacun dans un ensemble.

Un diacre seul peut devenir un « sous-pasteur » ; un diacre au sein d'une équipe d'episcopoi, de responsables clercs et laïcs, au sens d'Actes 20,28, peut remplir son rôle particulier, spécifique, soit comme membre de l'équipe animatrice de base, soit comme diacre en milieu professionnel. C'est alors seulement que le diacre n'est pas assimilé au pasteur, mais est un membre à part entière de l'équipe avec une tâche clairement spécifiée.

Citations du livre d'Henry Mottu : Un itinéraire théologique, Cahiers de la Revue de théologie et de philosophie, 2004, p. 119ss L'autorité dans l'Eglise réformée, 1984

J'ai souvent parlé d'équipe, et des laïcs, et j'ai enfin trouvé une réflexion théologique qui me permet de préciser ma pensée (Henry Mottu : "un itinéraire théologique, l'autorité dans l'Eglise réformée", p. 119-139)

Je me réfère notamment à la partie du texte intitulé « Moratoire : les laïcs ».

Je m'arrêterai sur deux points :

- La place des laïcs
- La place du diacre

La place des laïcs

« Nous autres clercs, c'est là ce qui m'est toujours apparu comme notre grande faute, nous montrons incapables de demander de grandes choses à autrui, les frustrant ainsi d'un service dans la profanité, comme le voulait déjà Bonhoeffer, qu'ils ne demanderaient pas mieux que d'accomplir. Seul un projet porté par une équipe est susceptible d'intégrer les dons de chacun dans un ensemble. »

Trois événements m'ont marqué à ce propos.

L'un est une discussion avec des paroissiens, auxquels j'avais demandé comment ils avaient commencé leur collaboration dans une activité paroissiale, collaboration qui dure depuis des années. Ils m'ont répondu qu'ils avaient « simplement aidé la femme du pasteur qui avait pris une initiative ».

Un autre est ma proposition, il y a bientôt 30 ans, de me mettre à disposition, en tant que diacre en milieu professionnel, au service de la paroisse. La réponse a été, après consultation du consistoire, de dire que la paroisse n'était pas concernée, du moment que je n'étais pas engagé par l'Eglise.

Enfin, quand j'ai demandé à un jeune ce que je pouvais offrir et ce que je pouvais demander, il a lui-même fait des démarches pour qu'une activité de jeunesse commence.

J'en déduis donc, et c'est ma conviction, qu'il y a des gens prêts à faire des choses pour l'Eglise. Je pense que le problème vient du fait que l'Eglise propose principalement deux types d'activités : un engagement au niveau institutionnel (par exemple le Conseil de paroisse), ou un bénévolat ponctuel, pour des activités telles que la vente. Activité bien rôdée, où chacun a un rôle bien défini. A un niveau intermédiaire, on peut mettre les kermesses, où les gens sont plus acteurs.

Mais où est la créativité, et la participation des laïcs ?

Je vois deux pistes :

- Un projet porté par les ministres
- L'élaboration, ensemble entre ministres et laïcs, d'un projet.

Dans le premier cas, il pourrait s'agir d'une priorité, comme celle décidée en colloque, de privilégier les relations. Mais il serait nécessaire que ce projet soit connu par les paroissiens, voire qu'il soit possible, ensemble, de déterminer quel accent principal mettre pour concrétiser cette intention. Par exemple, soigner les relations existantes, et comment le manifester ? Ou bien déterminer ensemble quel serait le « public cible », par exemple un public extérieur (monde politique ou économique) ou les paroissiens en général, entre eux et avec les ministres. Et dans ce cas, il faudrait imaginer ensemble comment manifester cette intention d'instaurer des relations plus fraternelles.

La place du diacre

Je me bornerai à prendre une citation du livre cité, dans lequel je me reconnais bien :

« Un diacre seul peut devenir un « sous-pasteur » ; un diacre au sein d'une équipe d'épiscopoi, de responsables clercs et laïcs, au sens d'Actes 20,28, peut remplir son rôle particulier, spécifique, soit comme membre de l'équipe animatrice de base, soit comme diacre en milieu professionnel. C'est alors seulement que le diacre n'est pas assimilé au pasteur, mais est un membre à part entière de l'équipe avec une tâche clairement spécifiée. »

Je retiens ces deux mots clés que j'ai souvent mentionné : l'équipe et la tâche (ou le projet).